

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 18 (1956)
Heft: 11

Rubrik: Voilà comment je fais, moi!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

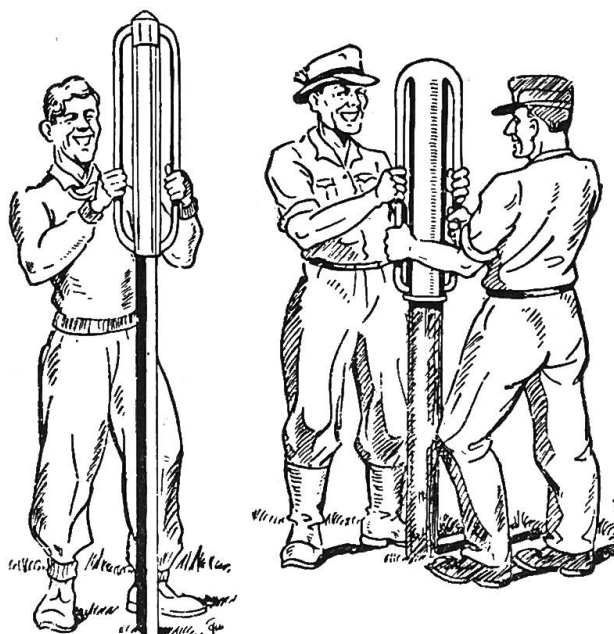
Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voilà comment je fais, moi !

Remarque de la Rédaction. — Nous constatons avec plaisir le nombre croissant des communications qui sont envoyées pour cette rubrique et nous en remercions cordialement leurs auteurs. Nous prions ceux de nos lecteurs qui auraient trouvé un « système » ou un « truc » pratique — et ils doivent être nombreux — de nous le faire connaître sans tarder. Leurs collègues qui lisent le TRACTEUR seront heureux d'apprendre par l'intermédiaire de cette rubrique comment d'autres s'y prennent pour résoudre certains problèmes d'ordre pratique. — Si un article envoyé ne paraît pas tout de suite, que l'on veuille bien patienter, car chacun sera publié à son tour.

Etant donné que les communications reçues jusqu'à présent n'étaient pas signées de manière uniforme — ou même pas signées du tout —, nous avons simplement désigné leurs auteurs par des initiales (prénom, nom et lieu de domicile) et procéderons également ainsi à l'avenir. Ceux de nos collaborateurs qui désireraient voir leurs prénom, nom et lieu de domicile imprimés en toutes lettres sont priés de nous en informer chaque fois. — D'autre part, nous demandons à tous de bien vouloir indiquer les dimensions en rapport avec l'objet de leur communication (en m, cm, mm) toutes les fois que c'est utile et possible.



L'enfoncement des pieux

L'enfoncement des pieux dans la terre donne toujours lieu à quelques difficultés, qu'il s'agisse de pieux de clôtures, de tuteurs ou de poteaux atteignant un certain diamètre. Ces difficultés sont évidemment plus grandes avec les gros pieux. Etant donné que ce genre de travail se présente encore assez fréquemment, il ne sera certainement pas inutile de montrer comment il est possible de le simplifier et de le rendre moins pénible.

Il est avant tout très important de creuser un trou convenable, c'est-à-dire qui ne soit pas plus large que nécessaire. Un sol ferme (prairie, par exemple) fournira naturellement le meilleur soutien. Un trou fait à la bêche arrive à être toujours trop large pour le pieu. Aussi doit-on recommander l'emploi d'une tarière, laquelle devrait comporter des mèches interchangeables pour s'adapter à la grosseur du pieu.

Afin qu'un pieu soit planté solidement, il importe aussi que sa pointe et une certaine partie de son extrémité inférieure soient enfoncées après la mise en place dans le trou. Il suffit dans certains cas que seule la pointe soit soutenue par un sol ferme pour que le pieu ne bouge pas. Il faut donc enfoncer encore chaque pieu après qu'il ait été mis dans son trou si l'on veut qu'il tienne bien.

Ceux qui prennent un marteau pour planter un pieu s'aperçoivent bien vite que la partie supérieure du pieu se détériore beaucoup en se déchiquetant. D'autre part, l'eau pénètre ainsi plus facilement dans le bois et entraîne sa décomposition rapide. De plus, le pieu est souvent enfoncé de travers, ce qui choque la vue.

Il est possible d'éviter tous ces inconvénients grâce au mouton représenté par la figure ci-dessus. Un tel enfonçoir peut être facilement confectionné par soi-même ou par un artisan. Pour ce faire, on prendra un tuyau d'acier de longueur appropriée — pas trop court — et d'une résistance convenable. Sa partie supérieure sera pourvue d'une calotte métallique aussi solide que possible. On soude ensuite deux poignées au tuyau, lesquelles permettent de manier l'engin beaucoup plus facilement. Avec ce mouton, il n'est plus possible de «rater son coup» et les têtes de pieux ne sont plus déchiquetées. En outre, le travail se fait plus vite et plus facilement. Un mouton tel que celui-ci devrait se trouver dans chaque village et il faudrait que toute grande exploitation ou association horticole en possède également un. H. St.

Le tracteur se soulève par ses propres moyens

Que faut-il faire lorsqu'un pneu arrière du tracteur est crevé et qu'on n'a pas de cric sous la main pour soulever l'essieu et démonter la roue? Si le tracteur est équipé d'un dispositif de relevage hydraulique, il est possible de le faire se soulever par ses propres forces. La chose est tout à fait simple et l'expédient décrit ci-après convient particulièrement avec les tracteurs légers.

La première chose à faire est de serrer le frein à main afin d'immobiliser le tracteur. Puis il faut fixer les biellettes de relevage aux trous les plus rapprochés de la barre d'attelage afin d'obtenir la force de levage maximum. Il s'agit ensuite de placer juste devant l'essieu arrière un support ayant la hauteur et la solidité voulus. Comme support, nous avons utilisé trois briques de béton. On introduit alors un solide tronçon de poutre ou de rondin sous l'essieu arrière, de manière qu'il repose sur les briques par un bout et sur une des bielles de relevage par l'autre bout. Afin que la timonerie du relevage ne soit pas endommagée, il y a avantage à interposer un morceau de bois (une bûche, par exemple), ainsi que le montre la fig. 1.

En actionnant à présent lentement et prudemment le relevage hydraulique, la roue arrière en cause se soulève au-dessus du sol. Et voilà. Tout est plus facile que cela ne paraît au premier abord. Au befoin, il est aussi possible de soulever simultanément les deux roues arrière suivant le même système. On veillera alors à ce que le tracteur ne roule pas en avant puisque le frein à main serait sans effet dans ce cas.

Cet expédient démontre une fois de plus que le dispositif de relevage hydraulique peut servir à bien des choses si l'on fait preuve d'un peu de réflexion et de sens pratique. W. P., à L.

Note de la Rédaction. — A notre avis, le cadre de levage des fig. 3 et 4 présente moins de risques d'accidents que le système consistant à ne soulever qu'une roue du tracteur.

Fig. 1:

L'extrémité arrière du tronçon de poutre repose sur une des bielles du relevage hydraulique, plus exactement dit sur une bûche, qu'on a interposée afin d'éviter que le dispositif ne soit endommagé.

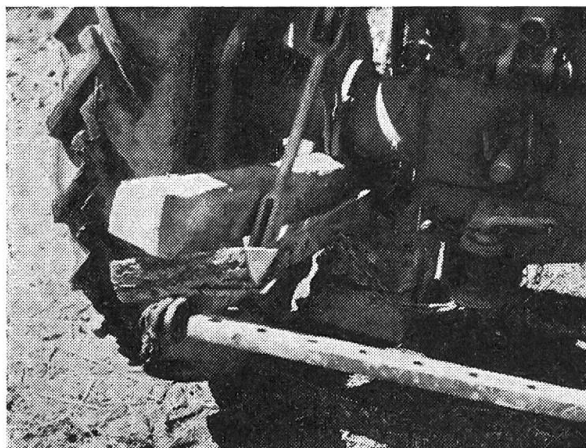


Fig. 2:

Trois briques de béton, mises l'une sur l'autre pour supporter l'extrémité avant du tronçon de poutre, ont été placées juste devant l'essieu arrière. On les aperçoit derrière la roue.

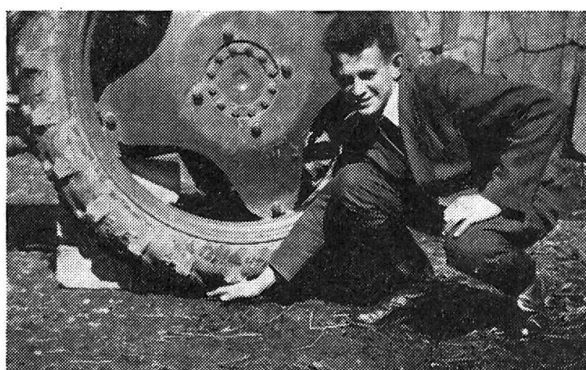


Fig. 3:

Il est également possible que les deux roues de derrière se soulèvent simultanément en recourant au même système pour la seconde roue. On peut cependant confectionner aussi un cadre de levage, tel qu'il est représenté ici.

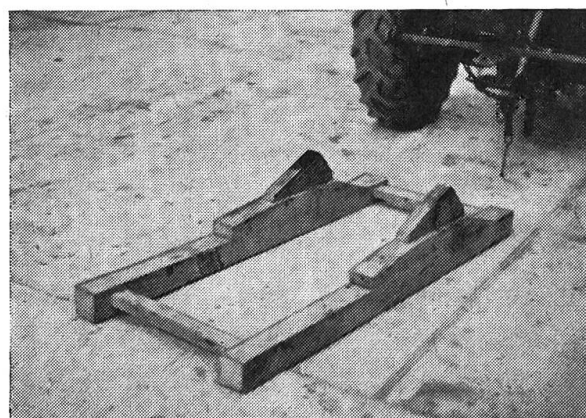
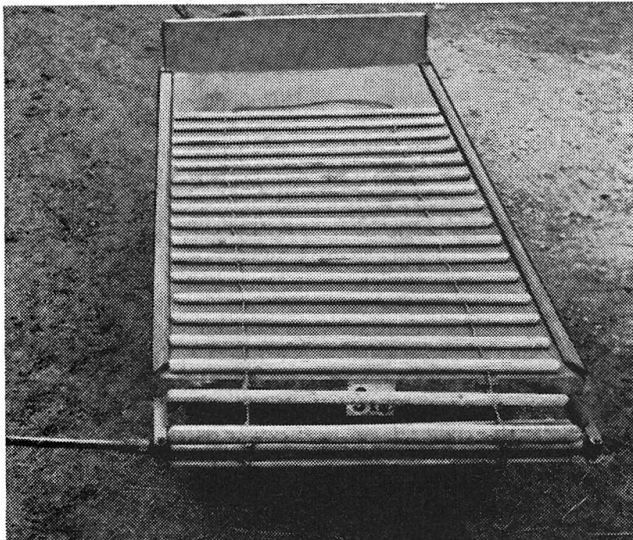


Fig. 4:

Avec le cadre de levage, un support devient superflu puisque les deux cales (voir fig. 3) servent de soutien à l'essieu arrière. Les extrémités avant des longerons du cadre reposent sur le sol, tandis que leurs extrémités arrière s'appuient sur la barre de relevage.— Entre la roue de derrière gauche et le cadre de levage, on peut apercevoir une planche insérée entre l'essieu avant et le corps du tracteur. Elle sert à immobiliser la machine.





Dispositif de déchargement confectionné par soi-même

La figure 1 montre un dispositif de déchargement imaginé par moi-même et construit en partie par moi, en partie par un forgeron. Il convient aussi bien pour les remorques à tracteurs que pour les chars à traction animale. Ce dispositif se présente comme un lattis composé de lattes de bois et de deux câbles métalliques. Pour maintenir ces lattes, des boucles sont formées à intervalles réguliers avec les câbles. Lorsque le lattis est achevé, on l'étale sur le pont du véhicule, jusque tout devant. Son extrémité de derrière est alors fixée solidement à un tuyau sur lequel il viendra s'enrouler. Ce dernier se monte de façon très simple, comme on peut le voir par la figure 3. Pour enrouler le lattis, on aura recours à un lève-roue d'ancien modèle qui sera monté à l'extrémité gauche du tuyau (voir figure 2). En actionnant le dispositif, le chargement supporté par le lattis mobile est transporté lentement vers l'arrière. Cette sorte de treuil peut être manœuvré sans peine par un seul homme, lequel fait mouvoir le levier amovible de côté et d'autre, comme celui d'une pompe.

La figure 2 fait voir clairement le tuyau enrouleur ainsi que la roue à rochet et le cliquet du vieux lève-roue. La simplicité de fixation du tuyau apparaît sur la figure 3. On n'a besoin que de desserrer un seul boulon à ses extrémités pour enlever le lattis enroulé.



La cause directe de la réalisation d'un tel système a été le besoin d'alléger et d'accélérer le déchargement quotidien du fourrage vert, et le résultat atteint donne toute satisfaction. Dans notre exploitation, le bétail est logé dans une étable à couloir d'affouragement central. Ce couloir, dans lequel peuvent circuler les chars et qui sert aussi à entreposer le fourrage, est très large. Il comporte naturellement deux issues. Lorsque le fourrage est rentré, un homme engage le tracteur dans le couloir en roulant lentement en première vitesse, tandis qu'un autre actionne le levier du dispositif de déchargement. On arrive ainsi à vider un char en peu de minutes — quels que soient le genre ou la quantité du fourrage — et il ne reste alors plus qu'à affourager les bêtes.

Un pareil dispositif peut être monté sur tout char à pont, qu'il s'agisse d'un véhicule à traction animale ou motorisée. Il est clair qu'il ne convient pas seulement pour le fourrage vert, mais aussi pour les produits en vrac tels que les betteraves et les pommes de terre. Dans ce cas, il faut y adapter des ridelles (elles ont été enlevées du char représenté par les figures).

A mon avis — et c'est pourquoi j'ai envoyé ce petit article —, un dispositif pareillement simple et bon marché peut supprimer le déchargement du fourrage vert à la main dans beaucoup d'exploitations, opération qui exige bien du temps et de la force musculaire.

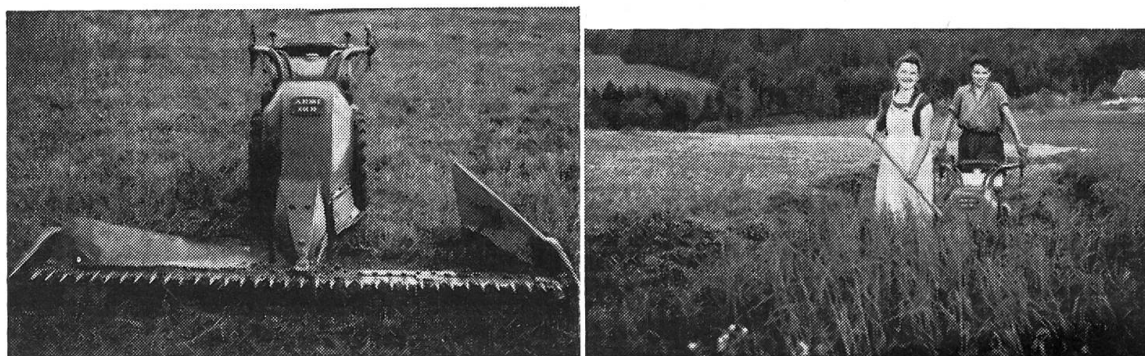
F. H., à St. G.

Dispositif andaineur confectionné par soi-même

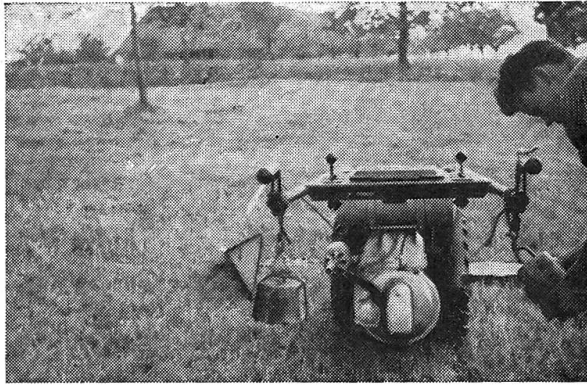
Comme je lis toujours la rubrique «Voilà comment je fais, moi!» avec grand intérêt, j'aimerais aussi y aller une fois de mon petit article. Pour le dispositif indiqué ci-dessus, il faut procéder ainsi:

Prendre une vieille tôle d'environ 70 x 30 cm, y pratiquer deux trous afin de pouvoir adapter sa partie inférieure à deux boulons existants de la barre de coupe. Relier sa partie supérieure au fléau de la motofaucheuse à l'aide d'un fil de fer. Juste devant la roue gauche, adapter une autre tôle d'environ 26 x 17 cm au capot de la machine. Pour cela, faire trois trous dans la tôle, lesquels devront correspondre exactement avec trois boulons existant au capot.

Le dispositif andaineur est prêt à fonctionner, maintenant. Même un jeune arrive à pousser sans grande peine le fourrage, de droite à gauche, avec une fourche. H.B., à U. (BE)



Remarque de la rédaction: Cette suggestion a déjà été publiée dans le dernier numéro, mais elle a été accompagnée d'un faux cliché. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir excuser cette inadvertance.



Pour remplacer à peu de frais les roulettes porteuses

Afin d'alléger la conduite de ma motofaucheuse depuis la ferme aux champs et vice versa, j'ai confectionné deux crochets assez courts avec des pièces de fer. Ensuite, j'ai fixé ces crochets aux mancherons à l'aide de bouts de câbles métalliques. Il est possible maintenant de suspendre facilement à

ces crochets un poids provenant d'un vieux hache-paille et un poids en pierre de 25 livres (voir la figure ci-contre). On dispose ainsi d'un contrepoids suffisant pour soulever la barre de coupe, et des roulettes porteuses ne sont plus nécessaires. Il est bien entendu que les poids sont enlevés à l'arrivée afin que les mancherons ne puissent se courber à la longue.

H. B., à U. (BE)

Nouvelles des sections

Section fribourgeoise

Signalisation des véhicules agricoles circulant sur la voie publique.

D'entente avec M. le Commandant de la gendarmerie cantonale, nous avons envoyé la circulaire ci-après aux 45 postes de police de notre canton:

Monsieur le Chef de poste,

A la suite de plusieurs accidents de la circulation, survenus depuis un certain temps et en particulier dans notre canton, accidents dus à un défaut d'éclairage ou de signalisation des véhicules agricoles et nous référant aux recommandations de notre Secrétariat central à Brougg, il a été décidé, d'entente avec M. le Commandant de la gendarmerie cantonale, avec M. Eug. Crotti, Chef du Service cantonal des automobiles et avec M. le Commissaire à la circulation, de reprendre et d'intensifier la campagne concernant l'éclairage et la signalisation des véhicules agricoles de tous genres circulant sur la voie publique.

Grâce au bienveillant concours de M. le Commandant de la gendarmerie cantonale, il a été prévu de charger les divers postes de gendarmerie du canton, de recevoir les commandes de signaux et plaques réfléchissantes, de la part de tous les agriculteurs résidant dans leur rayon local.

Afin d'obtenir les résultats que nous escomptons, et pour arriver aux buts que nous nous proposons, notre avocat-conseil, Me J. Remy, avocat à Fribourg, a été chargé de la rédaction d'une «Mise en garde», à l'intention des agriculteurs, dans toute la presse du canton, laquelle exposera à nos membres et aux agriculteurs en général, les responsabilités qu'ils encourent par suite d'une déficience d'éclairage de leurs véhicules empruntant la voie publique. Les agriculteurs seront invités, d'une façon impérative, à munir leurs véhicules agricoles d'un éclairage suffisant ou de plaques réfléchissantes, à fixer sur l'arrière des véhicules. A cet effet, notre secrétaire soussigné vous remettra divers modèles de signaux et plaques réfléchissantes, ainsi qu'une affiche y relative et des bulletins de commande, que vous aurez à transmettre à notre secrétariat. Notre secrétaire vous informera en temps opportun de son passage à votre poste.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration, pour laquelle vous recevez ci-après des instructions de la part de M. le Commandant de la gendarmerie cantonale.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef de poste, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de notre considération très distinguée. Le Président: J. Marmy Le Secrétaire: H. Sudan